Avis voté à la séance plénière du 11 septembre 2019

Cohésion et transitions : agir autrement
Rapport annuel sur l'état de la France 2019

Déclaration du groupe de l'artisanat

S'ils sont majoritairement satisfaits de leur situation personnelle, les Français portent toujours un regard très sombre sur la société. Ils estiment que les inégalités sont fortes, que le risque de déclassement social est élevé et que l'avenir sera plus difficile pour les générations futures.

Certes, une telle vision n'est pas partagée par tous. Elle est aussi en décalage avec certaines données réelles, notamment sur la lutte contre les inégalités de revenus.

Pour autant, ce pessimisme français est suffisamment ancré pour justifier que l'on en comprenne les ressorts et des réponses soient recherchées, afin de redonner collectivement confiance dans un futur désirable.

Car comment relever les défis qui traversent la société, et atteindre une croissance durable, sans restaurer la cohésion sociale ? Cohésion et transitions sont donc indissociables et c'est l'enjeu de ce rapport.

Parmi les préconisations, le groupe de l'artisanat considère que deux d'entre elles doivent être mises en œuvre en priorité.

C'est le cas de la mobilisation sur les compétences, à travers la formation initiale et continue.

Si les dernières statistiques du chômage sont encourageantes, cela ne doit pas cacher une autre réalité : celle, préoccupante, des difficultés de recrutement qui touchent désormais près d'une entreprise sur deux.

En plus d'être un frein à la croissance des TPE-PME, l'inadéquation des compétences face aux besoins d'emplois, vient alimenter les trappes à pauvreté et la précarité dans laquelle certains actifs se trouvent assignés, freinant ainsi la mobilité sociale.

Les récentes réformes ont permis de revaloriser l'image de l'apprentissage. Toutefois, de gros efforts restent à faire : pour renforcer le dialogue entre le monde professionnel et le milieu éducatif, pour combattre les idées reçues sur certains secteurs ou certains métiers et pour faciliter les reconversions des demandeurs d'emploi.

Plus largement, le groupe de l'artisanat retient de ce Rapport, le besoin d'une politique ambitieuse d'investissement, afin de résoudre les faiblesses de notre économie et d'aborder résolument les transitions écologiques et numériques.

Sans renoncer à la nécessaire maîtrise de l'endettement, il s'agit de viser une politique déterminée de soutien à l'innovation et d'accompagnement des transformations.

La condition est de cibler l'efficacité des investissements au regard de leurs effets combinés sur la compétitivité et sur la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans ce cadre, il est crucial qu'aucun secteur de l'économie ne soit laissé de côté.

Si la réindustrialisation du territoire est un objectif partagé, il importe également d'encourager le développement de l'économie de proximité.

Alors qu'un nouveau modèle économique est aujourd'hui plébiscité, et que certains territoires se sentent délaissés par les politiques publiques, les entreprises de ce champ ont un rôle essentiel à tenir, à la fois pour redynamiser la vie locale et favoriser le lien social, mais aussi pour contribuer à réduire notre empreinte carbone par leur ancrage territorial, la nature de leurs activités ou leur engagement écologique.

C'est pourquoi, la révision du paysage fiscal prônée dans ce Rapport devra encourager les TPE à investir et à innover, en revoyant la fiscalité des bénéfices réinvestis pour celles, nombreuses, qui sont soumises à l'impôt sur le Revenu.

C'est pourquoi aussi, l'efficacité de la politique d'investissement suppose d'évaluer en amont tous les impacts des politiques publiques.

Il s'agit de prendre en compte les réalités concrètes des TPE comme de certains territoires, ou encore les contraintes des ménages modestes.

C'est ainsi que seront calibrées au mieux les mesures à mettre en œuvre pour conduire et réussir les transitions, tout en permettant à chacun de se projeter dans l'avenir.

Le groupe de l'artisanat a voté ce RAEF